Second Souffle vient en aide aux entrepreneurs en difficulté

Chaque année, plus de 100 000 TPE et micro-entreprises se retrouvent dans une situation de difficulté. L'association Second Souffle est là pour **accompagner bénévolement les entrepreneurs** en détresse professionnelle et personnelle.



es TPE, dont les micro-entreprises, représentent 95 % des Jentreprises en France. Elles sont le poumon de l'économie de proximité et sont essentielles à la vie des territoires en même temps qu'elles sont source d'innovation et très souvent au service des ETI et des grandes entreprises, jouant ainsi un rôle fondamental dans l'économie française.

« Le rebond de ces entrepreneurs de TPE est un enjeu économique et social majeur, compte tenu aussi des nombreuses externalités négatives liées à la fermeture des entreprises, je pense au chômage, aux difficultés personnelles, familiales et de santé et autres », explique Michel Hirschhorn, responsable de l'antenne de Metz de Second Souffle. L'association, qui mène une action bénévole, comporte à l'échelon national

47 antennes mobilisant 330 bénévoles chefs d'entreprise, experts métiers, mentors et coachs. Plus de 4 200 entrepreneurs ont été ou sont accompagnés. L'impact de Second souffle est significatif puisqu'en en 2022, Q1 % des 442 entreprises soutenues ont connu à huit mois une sortie positive de leur situation difficile. Plus de 6 600 emplois ont déjà été sauvés par l'action de Second Souffle et plus de 67 000 personnes ont été sensibilisées aux problématiques liées aux difficultés que peuvent rencontrer les entreprises lors des journées « 24 h pour rebondir » et les webinars organisés. Voità pour les chiffres. Mais Second souffle, c'est. aussi un état d'esprit. « Nous allons bien au-delà des aspects financiers, économiques, administratifs et juridiques. Il y a une dimension

humaine dans notre accompagnement prenant en compte la situation des chefs d'entreprise, ces femmes et ces hommes qui ont investi beaucoup d'eux-mêmes dans leur projet et qui peuvent vivre non sans répercussions sur leur vie personnelle la difficulté de leur entreprise », précise Michel Hirschhorn. « L'accompagnement gratuit et sans limite de temps vise, par un parrainage notamment, à créer la confiance, à donner l'envie de rebondir le cas échéant, à analyser ensemble et clairement la situation pour arbitrer entre clôture et relance à co-construire enfin un projet », ajoute le responsable de l'antenne de Metz de Second Souffle

www.secondsouffle.org o6 o8 37 o1 10